



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.5/50/68
23 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 116 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Lettre datée du 23 mai 1996, adressée au Président de la Cinquième
Commission par le Président du Comité de l'information

À la suite de la publication du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/C.5/50/57), j'appelle votre attention sur le projet de rapport du Comité de l'information, tel qu'adopté à sa dix-huitième session, qui s'est tenue au Siège du 6 au 17 mai 1996.

À cet égard, vous voudrez peut-être examiner les délibérations qui se sont déroulées au cours du débat général concernant la crise financière que l'Organisation traverse actuellement et la nécessité de renforcer ses activités d'information (A/AC.198/1996/L.1, par. 28 à 30).

Le Comité a adopté, sans procéder à un vote, un projet de résolution sur la politique et l'action de l'Organisation des Nations Unies en matière d'information, qui doit être présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session (A/AC.198/1996/L.3). Au paragraphe 4 du texte, l'Assemblée générale se déclarerait préoccupée par les réductions supplémentaires du budget du Département de l'information qui risquent d'avoir des répercussions sur les activités qu'elle a elle-même prescrites et prierait le Secrétaire général d'assurer le fonctionnement du Département conformément au paragraphe 6 de sa résolution 50/214. En outre, au paragraphe 30 du texte, l'Assemblée générale demanderait que le Département ait communication d'une liste de toutes les dépenses découlant des mandats énoncés dans des résolutions autres que la résolution annuelle de l'Assemblée générale, selon la recommandation du Comité de l'information.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres de la Cinquième Commission en vue de leur faire connaître les vues du Comité de l'information et les dispositions pertinentes de son projet de rapport.

Le Ministre plénipotentiaire,

Président du Comité de l'information

(Signé) Ivan MAXIMOV
